

# Pratiques paysannes

une autre voie pour apprendre le métier de paysan

## Rapport d'expérimentation - 2015/2016

Le travail d'accompagnement des porteurs de projets agricoles par les associations du Celavar Auvergne a abouti, il y a plusieurs années, au constat suivant : non expérimentés, les candidats à l'agriculture non issus du milieu agricole hésitent à se lancer dans un nouveau métier du fait de leur méconnaissance du milieu agricole, du fait des lourds investissements que suppose souvent leur projet et du fait du changement radical de vie que l'installation agricole suppose.

C'est pour aider ces personnes à franchir le cap de l'installation qu'est né en Auvergne, en 2010, l'espace-test agricole Îlots paysans. A l'image d'autres espaces test en France toujours plus nombreux, il permet à des candidats à l'agriculture d'essayer le métier de paysan en leur garantissant l'autonomie de décision mais en leur assurant un cadre sécurisé (location ou prêt de l'outil de travail, statut de « couvé » et accompagnement dans leur projet).

L'étape d'avant le test n'est toutefois pas toujours facile à franchir du fait du manque de savoir-faire des porteurs de projet. C'est en tout cas ce que nous a montré notre expérience. En complémentarité avec ce dispositif est donc venu se greffer l'idée d'une formation professionnelle pour faciliter l'acquisition des gestes et des savoir-faire agricoles en se confrontant à la réalité vécue par des professionnels en activité. C'est cette idée qui a donné naissance, en 2015, au projet de formation Pratiques paysannes.

Le Conseil régional d'Auvergne et Vivea ont choisi de nous soutenir dans ce projet à titre expérimental. Le rapport qui suit retrace les choix opérés et met en exergue les enseignements issus de cette expérimentation.

### 1. Rappel : le cadre de l'expérimentation

Les associations du Celavar Auvergne, dans le cadre de leur accompagnement à l'installation, reçoivent de nombreux porteurs de projet non issus du milieu agricole ou de la culture paysanne. Ces porteurs de projet recherchent des moyens pour acquérir de la pratique agricole et du cadre pour la construction de leur projet. Les formations agricoles existantes (BPREA, TA...) ne répondent pas à toutes les situations. C'est pourquoi, il nous semble important de pouvoir proposer, aux côtés des formations déjà existantes, **un nouveau chemin pour se former au métier d'agriculteur**, un nouveau cadre de formation qui permette de répondre aux besoins de ces porteurs de projet en agriculture : **de la pratique longue sur des fermes et du travail en centre sur le dimensionnement et la construction du projet.**

Nous faisons l'hypothèse du besoin d'un **modèle nouveau de formation, complémentaire à celles existantes**, basée sur :

- un format long de formation, où le temps du processus de maturation du projet est une pédagogie en soi,
- une formation axée sur la pratique avec une grande place pour l'analyse de pratique

de terrain et l'analyse du vécu, du perçu, des enthousiasmes, des peurs, et de la notion de risque,

- la pratique comme un support de formation / une expérience formatrice à part entière et non comme une application de compétences acquises,
- le projet et la personne qui le porte au centre du dispositif avec la mise en place d'un cadre collectif au service du projet individuel.

Il s'agit d'expérimenter une formation professionnelle innovante et reproductible basée sur une alternance forte et accompagnée, inventant et améliorant des pédagogies spécifiques, permettant de :

- Offrir un statut de stagiaire de la formation professionnelle avec indemnisation et couverture d'assurance maladie et professionnelle, le temps de mettre en route concrètement l'activité du porteur de projet.
- Alternier périodes de stages chez des paysans pour acquérir de l'expérience et périodes de formation en salle pour analyser ces expériences, pour s'outiller sur les questions de création d'activité en milieu rural et pour acquérir des compétences au service de la finalisation du projet d'installation.

La formation se déroule sur 14 mois, de octobre 2015 à décembre 2016 et se décline en :

- 16 semaines de tronc commun (560 heures) de formation au service de la finalisation du projet d'installation
- 2 semaines de formations complémentaires personnalisées (70 heures) en s'appuyant sur les offres des partenaires techniques en fonction des besoins exprimés ou repérés (Chambre d'agriculture, Afocg, Grab...)
- 38 semaines de stage pratique et de suivi individualisé (1330 heures) réparties sur l'ensemble de la saison culturale permettant d'acquérir de la pratique chez un ou plusieurs paysans.

Les périodes de tronc commun se sont déroulées à Clermont Ferrand, 9 rue sur les Augustins, dans les locaux interassociatifs de l'Estran. (Le lieu initialement prévu était la Maison des Paysans de Lempdes).

## 2. Communication et recrutement

### 2.1 Communication

L'action de communication a visé à toucher les porteurs de projet en agriculture ainsi que les prescripteurs de ces porteurs de projet. Au-delà des dépliants et des articles de presse et des courriels envoyés aux porteurs de projets recensés dans nos bases de données (cf. annexe 1 à 3), ce sont donc avec ces prescripteurs que nous avons travaillé.

- Un partenariat avec Pôle emploi a ainsi été mis en place pour communiquer aux demandeurs d'emploi intéressés par l'agriculture les dates des réunions d'information sur la formation Pratiques paysannes.
- La Chambre régionale d'agriculture et les Points d'accueil installation-transmission ont eux aussi été tenus au courant de ces dates de présentation de la formation.
- Les associations du CelavarAuvergne ont distribué des dépliants et ont fait circuler l'information par courriel auprès de leurs partenaires habituels.

Une fiche spécifique a été conçue et envoyée à ces prescripteurs pour qu'ils puissent donner les premiers renseignements sur cette formation (cf. annexe 4).

#### Ce que l'on retient

Globalement, la **prescription** est beaucoup plus efficace que l'envoi d'information « dans la nature » (dépliants, articles de presse...). L'ensemble des candidats qui se sont présentés

en réunion d'information en avait eu connaissance par une personne de leur entourage (accompagnateur professionnel, réseau associatif ou connaissance amicale...).

Le **partenariat avec Pôle emploi** a aussi été une très bonne source de diffusion de l'information sur un public ciblé.

Enfin, la **diffusion par le réseau** a été aussi très efficace.

## 2.2 Recrutement

Quatre réunions d'information sur la formation ont été organisées sur l'Auvergne :

- Mardi 18 août 2015 à 10 h à Brioude
- Jeudi 27 août 2015 à 10 h à Clermont-Ferrand
- Mardi 8 septembre 2015 à 10 h à Clermont-Ferrand
- Vendredi 11 septembre 2015 à 10 h à Brioude

Ces **semi-journées d'information** avaient pour objectif de présenter la formation, de présenter les associations qui la portent, de prévenir des modalités d'inscriptions et des critères à remplir pour postuler.

Il était clairement précisé le caractère non diplômant de cette formation.

Les personnes intéressées suite à ces réunions d'information ont ensuite été reçues en **entretien individuel** par un binôme de formateurs pour affiner leurs besoins, vérifier leur adéquation aux objectifs de la formation et confirmer leur motivation.

Une **fiche de positionnement** (cf. annexe 5) a notamment été remise aux stagiaires pour cerner au mieux les motivations et leur capacité à analyser leurs besoins.

Une **grille de critère** de choix a été élaborée par l'équipe pédagogique, en relation avec le Conseil régional et Vivea, afin de cerner au mieux les profils des postulants.

Les porteurs de projets devaient notamment répondre aux critères suivants :

- être intéressés par la formation
- avoir un projet d'installation en agriculture en Auvergne
- avoir déjà découvert le milieu agricole par du stage, du salariat ou d'autres expériences d'immersion
- avoir besoin de pratiquer le métier de façon soutenue pour l'apprendre et de comparer des pratiques différentes auprès de plusieurs professionnels pour opérer des choix pour leur propre projet
- pour les moins de 40 ans, ne pas attendre de cette formation une validation pour la demande d'aides à l'installation (cette formation n'ouvrant pas l'accès à la capacité professionnelle agricole, ce critère était très important afin de ne pas décevoir les porteurs de projet)

Aucun critère n'était nécessaire quant à savoir si les personnes étaient issues du milieu agricole ou non. Aucun critère d'âge non plus n'était spécifié.

Trente personnes se sont montrées intéressées par le dispositif et ont participé aux réunions collectives d'information.

Quinze d'entre elles ont été reçues en entretien individuel pour vérifier l'adéquation de la formation à leurs besoins et à leurs motivations.

Au final, huit stagiaires ont été retenus selon les critères évoqués ci-dessus.

Les autres ne répondaient pas à l'ensemble de ces critères : certains notamment étaient beaucoup trop en amont du projet d'installation, d'autres trop dans l'urgence de l'installation. Enfin, quelques personnes n'ont pas pu s'inscrire en formation car coincées par des questions de transport (et de financement) pour se rendre sur le lieu de formation (Clermont-Ferrand).

Il est à noter que le calendrier de recrutement était extrêmement serré. L'accord de mise en place de la formation ne nous a été délivré que le 16 juillet 2015. La communication a donc

été lancée le 28 juillet 2015 (période estivale peu propice à la communication) pour un démarrage de formation le 5 octobre 2015.

Au vu du temps de recrutement très serré, nous avons donc du autoriser les stagiaires à intégrer la formation progressivement, en leur laissant la possibilité de rentrer jusqu'au premier jour de regroupement le 7 décembre 2015.

C'était une façon pour nous de laisser plus de temps aux porteurs de projet afin qu'ils prennent connaissance de cette formation et qu'ils aient le temps de se renseigner et de réfléchir avant de l'intégrer.

Ceux qui n'ont intégré la formation que courant novembre auront toutefois eu une première période de stage plus courte que les autres ce qui aura malheureusement réduit les temps de pratique.

#### Ce que l'on retient

Le processus **information collective + entretiens individuels** pour les personnes intéressées est une bonne façon de procéder pour informer le plus grand nombre.

La **fiche de positionnement** est une base essentielle à la tenue des entretiens individuels.

Il serait **nécessaire d'avoir un peu plus de temps pour recruter** sur une formation aussi longue et donc aussi engageante (l'idéal aurait été de pouvoir d'organiser les premières réunions d'information avant l'été et d'autres réunions à la rentrée).

## 2.3 Profil des candidats

### Motivations des candidats

Les éléments qui motivent les candidats à l'entrée en formation sont les suivants (éléments recueillis par écrit dans un document de positionnement donné aux stagiaires lors du recrutement) :

- Les nombreuses périodes de stage pratiques chez des agriculteurs en activité
- Le temps suffisamment long pour voir un cycle complet de production
- Le temps consacré à l'analyse de stage
- Les travaux en collectifs
- La pluridisciplinarité
- Les modules « Bricolage »
- Les formations « à la carte »
- Le fait de travailler sur son propre projet de création d'activité, d'acquérir des connaissances pour bâtir son propre projet
- La perspective de pouvoir se projeter concrètement
- Le fait d'être accompagné (« c'est rassurant »)
- Le fait de s'atteler à la gestion d'exploitation
- L'opportunité offerte de développer un réseau
- La remise d'un écrit et d'un oral

### Besoins des candidats

Les besoins/manques à combler exprimés par les candidats pour avancer dans leur projet d'installation dans le cadre de la formation<sup>1</sup> sont les suivants :

- Pratiquer l'agriculture (travaux de fenaison, utilisation des engins agricoles et des outils, mise en place de culture)
- Voir un cycle complet de production, une année entière de travail
- Aller voir de plus près les techniques à mettre en œuvre et perfectionner sa technicité
- Se confronter aux difficultés du métier (difficultés physiques, difficultés techniques...)
- Vérifier sa capacité à produire, transformer, commercialiser...

<sup>1</sup> Certains ont des études agricoles mais regrettent « ne pas avoir appréhendé tous les aspects du monde agricole » ou encore « ne pas avoir pratiqué l'agriculture » (seulement 8 semaines de stage) pendant leurs études

- Faire des marchés pour voir comment ça se passe
- Observer des professionnels, tirer profit de leur expérience
- Trouver des données chiffrées et chiffrer son projet
- Avoir des regards extérieurs au projet
- Se faire accompagner à la création d'une entreprise agricole : comptabilité, gestion, clients, production, prévisions...
- Choisir les statuts adaptés
- Connaître les réglementations
- Apprendre à analyser le marché

### Objectifs des candidats

Les objectifs que les candidats se donnent en rentrant en formation sont les suivants :

- Réussir à manipuler des outils agricoles
- Apprendre concrètement le métier de paysan et l'autonomie professionnelle
- Etre capable de gérer une production dans son intégralité
- Etre capable d'être le plus autonome possible sur son exploitation
- Réussir à formaliser le projet puis s'installer
- Réussir à déterminer et évaluer la viabilité de son projet
- Etre capable de formaliser le projet dans un dossier complet avec des aspects précis (choix des matériels, des techniques culturales...)
- Etre capable de lancer une exploitation
- Comprendre comment financer le démarrage
- Avoir défini les critères pour un bon territoire d'implantation
- Elargir le réseau de connaissances et d'acteurs du milieu professionnel
- Acquérir suffisamment de confiance pour intégrer le milieu agricole

Avec des objectifs plus précis :

#### Côté production

Observer les choix de culture  
 Perfectionner la conduite de troupeau  
 Perfectionner les connaissances  
 Découvrir de nouvelles techniques culturales  
 Connaître les gestes de base du quotidien d'un paysan  
 Evaluer ses connaissances agricoles  
 Apprendre la traction animale  
 Voir tous les débouchés possibles

#### Côté commercialisation

Découvrir les Amap côté producteur  
 Comparer avec les marchés  
 Affiner le projet  
 Apprendre la législation en vigueur  
 Comprendre la demande  
 Perfectionner le calcul du coût de revient et de la marge  
 S'inscrire dans les réseaux commerciaux locaux

#### Côté intégration dans le territoire

Découvrir les Amap d'Auvergne  
 Découvrir le territoire et ses acteurs  
 Comparer les territoires d'implantation possible

#### Côté gestion-comptabilité

Comparer les prix de vente et comment les producteurs fixent leurs prix  
 Calculer les coûts d'installation  
 Etablir la comptabilité de l'exploitation  
 Apprendre à gérer une entreprise

#### Côté organisation du travail

Observer, calculer les temps des différents travaux de la ferme  
 Comparer les méthodes de planning de culture  
 Optimiser le temps de travail

#### Côté démarches administratives

Découvrir quelles sont les démarches administratives d'un paysan  
 Découvrir les réglementations liées à la transformation  
 Connaître les tâches indispensables à effectuer au quotidien  
 Savoir s'adapter, anticiper, ne pas être pris de court  
 Choisir le statut adapté

#### Côté relations humaines

Rencontrer des personnes, intégrer des réseaux

### Ce que l'on retient

Les besoins exprimés par les candidats traduisent un **manque de concret dans la connaissance du métier de paysan**. C'est ce manque que propose de combler cette formation par la très grande quantité de stages proposés.

Les candidats expriment aussi un **besoin de travailler à la formalisation de leur propre projet** de création d'entreprise agricole dans un cadre sécurisé.

## 2.4 Profil des stagiaires retenus

Tous les candidats n'ont pas pu être retenus : certains ont choisi de ne pas suivre la formation pour différentes raisons (cf. freins à l'entrée en formation ci-dessous), d'autres n'ont pas été retenus par l'équipe pédagogique (candidats ne remplissant pas les critères mentionnés au 2.2).

On notera parmi les freins à l'entrée en formation :

### - l'éloignement géographique

La formation avait bien vocation à rassembler des candidats de toute l'Auvergne, mais son déroulement sur Clermont-Ferrand (site retenu du fait de l'origine de la majorité des candidats) aura freiné la candidature de certains candidats venant d'autres départements d'Auvergne (trop de trajet et difficulté d'organisation familiale). Des candidats d'autres régions ont aussi postulé avec un projet d'installation en Auvergne. Un seul a été retenu, les autres ayant finalement trouvé le déracinement beaucoup trop risqué pour eux. Le conventionnement de la Région Auvergne avec l'AFPA pour la facilité d'hébergement aura permis à ce candidat des Pays de la Loire de suivre la formation dans de bonnes conditions.

### - les finances

Certains stagiaires bénéficient de l'aide au Retour à l'Emploi de Pôle emploi lors de leur entrée en formation. D'autres n'ont pas de revenus. La prise en charge par la Région Auvergne d'une rémunération le temps de la formation est facilitante pour certains. Elle n'est toutefois pas jugée suffisante pour d'autres qui ont préféré rechercher un emploi.

### -la durée de la formation

Si certains stagiaires voient la durée de la formation comme un atout car permettant de voir un cycle complet de production, d'autres ont pu trouver le format trop long par rapport à leur propre calendrier d'installation.

Au final, sur les quinze entretiens individuels menés en tête-à-tête avec des formateurs, seuls huit candidats auront été retenus.

NB : Il est toutefois à noter qu'une dizaine de nouveaux candidats se sont présentés durant toute l'année 2016 afin de se renseigner sur la formation, son renouvellement et l'éventualité de leur participation à une prochaine session.

Parmi les huit stagiaires entrés en formation, les projets étaient les suivants :

- 3 projets en maraîchage bio + diversification
- 1 projet en PPAM + diversification
- 1 projet en maraîchage/verger en permaculture
- 1 projet en volailles de chair et poules pondeuses bio
- 1 projet en élevage, ferme pédagogique

On dénombre 4 femmes et 4 hommes. Le plus jeune des stagiaires a 22 ans et le plus vieux à 45 ans. La moyenne d'âge est de 31 ans.

Parmi les moins de 40 ans (7), deux ont la capacité agricole (BTS agricole et BPREA). Les autres ne souhaitaient pas demander les aides à l'installation au moment de leur entrée en

formation. Ils ont été prévenus que la formation Pratiques paysannes ne permettait pas d'obtenir la capacité agricole.

Enfin, 7 des 8 stagiaires étaient déjà en Auvergne avant la formation. Une seule stagiaire est venue des Pays de la Loire avec comme volonté de s'installer en Auvergne.

#### Ce que l'on retient

Sur une telle durée de formation, **la situation géographique du lieu de formation est primordiale**. Il faut tenir compte de l'éloignement géographique de l'ensemble des candidats, de l'accessibilité, du stationnement et de l'hébergement pour les personnes qui viennent de plus loin.

**La rémunération des personnes est également essentielle**. Il nous semble illusoire de réussir à maintenir en formation une personne qui n'ait aucune ressource financière pendant 14 mois. Le statut de « stagiaire de la formation professionnelle » permis par le partenariat avec la Région Auvergne est indispensable.

## 2.5 Entrée en formation

L'entrée effective des stagiaires en formation n'a eu lieu qu'après :

- passage au point d'accueil installation-transmission de la Chambre d'agriculture 63 pour pouvoir être connu des services de la Chambre et bénéficier notamment des fonds Vivea
- montage du dossier complet d'entrée en formation. Sur les 8 stagiaires, 2 ont bénéficié de l'Aide au retour à l'emploi de Pôle emploi. Les 6 autres n'ayant aucune rémunération extérieure, ont donc bénéficié de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle par la Région Auvergne. Une candidate a bénéficié d'un hébergement en chambre individuelle à un tarif préférentiel à l'AFPA.

La première stagiaire a pu rentrer en formation dès le 1<sup>er</sup> jour prévu (entrée suffisamment anticipée, montage du dossier rapide et stage trouvé). Les entrées suivantes ont été échelonnées sur les mois d'octobre et novembre.

Le huitième stagiaire a rejoint le groupe le premier jour de regroupement, c'est-à-dire le 7 décembre.

Chaque stagiaire a été « confié » à un référent formateur dans l'équipe pédagogique. Celui-ci était donc l'interlocuteur pédagogique principal pour le stagiaire afin d'évoquer tout problème pédagogique durant le cursus de la formation.

Les questions administratives étaient quant à elle gérées par deux personnes spécifiques.

#### Ce que l'on retient

Le partenariat avec la Chambre d'agriculture pour passage en PAIT s'est déroulé très naturellement.

Le montage des dossiers administratifs de rentrée en formation sont lourds à porter mais connus de nos services. Certains stagiaires ont du changer de statut en cours de formation (passage de l'ARE à dossier de rémunération Région).

La distinction **réfèrent pédagogique et réfèrent administratif** est nécessaire pour le bon déroulé pédagogique de la formation.

### 3. Durée et rythme de la formation/volumes horaires

#### 3.1 Choix logistiques et organisationnels

Le principe de la formation Pratiques paysannes repose sur l'**alternance entre la pratique de terrain et le retour en salle pour travailler sur son propre projet.**

Nous avons choisi d'organiser des périodes de stage longues (6 à 9 semaines) afin de laisser le temps aux stagiaires de vraiment s'installer dans la vie des entreprises agricoles qu'ils choisissaient d'intégrer.

De manière générale, le regroupement en salle s'est fait sur deux semaines consécutives, entre ces périodes de stage, afin de prendre le temps d'analyser les apprentissages opérés en stage, de faire des apports théoriques sur la création d'entreprise agricole et de laisser le temps de projection et de choix sur son propre projet. Il s'est passé à Clermont-Ferrand, dans les locaux du Celavar Auvergne à l'espace interassociatif l'Estran.

Stages et regroupement se sont passés à temps plein, 35 heures par semaine généralement réparties sur 5 jours. Parfois, les journées de stage durant plus de 7 heures, les stages ont été faits sur 4 jours, incluant, pour certains d'entre eux des samedis, jours de marchés.

Au total, la formation s'est répartie autour de 6 périodes de stage et 6 périodes de regroupement, le tout étalé sur 14 mois.

La formation a débuté par du stage, ce qui devait permettre de démarrer le travail sur le projet des personnes avec déjà de la pratique et du matériau à analyser.

#### Ce que l'on retient

**Commencer par du stage** a permis d'augmenter le temps de recrutement, ce qui était nécessaire mais n'avait pas d'intérêt pédagogique.

En revanche, commencer par du stage a rendu le premier travail sur le projet des personnes beaucoup plus riche et déjà plus abouti que le travail que nous avons l'habitude de faire avec d'autres porteurs de projet. D'entrée de jeu étaient éliminés certains « fantasmes » sur le métier d'agriculteur. Le porteur de projet, après 1 à 9 semaines de stage selon les cas avait déjà les mains dans la terre et la tête sur les épaules pour travailler son propre projet d'installation.

Le volume horaire hebdomadaire était un peu trop soutenu, notamment en stage (difficile de faire moins en salle). Une alternative pourrait être de maintenir les **semaines de formation en salle à 35 heures** (7 heures par jour) et de passer les **semaines de stages à 30 heures**. Cela aurait pour intérêt d'autoriser les stagiaires à concentrer leur stage sur 4 journées (ou 4 journées et demi) et de leur laisser ainsi un peu de temps libre pour eux ou pour faire des démarches personnelles (en dehors des heures de stage et donc en dehors des heures de formation).

L'**alternance stage/formation** en salle a permis de rythmer la formation et a été appréciée par les stagiaires.

La date de démarrage de la formation est très importante car elle conditionne les apprentissages en stage (apprentissages moins nombreux en production végétale l'hiver).

**Octobre ou mars** nous semblent être un bon choix. Cela permet de concentrer plusieurs semaines de regroupement en hiver sur la période de démarrage de la formation ou sur la période de fin de formation, périodes où il y a besoin d'un peu plus d'apports en salle (pour démarrer les apprentissages en début de formation et pour travailler à l'écrit en fin de formation).

Le lieu de formation (**Clermont-Ferrand centre**) est intéressant : il a permis à chaque stagiaire de croiser d'autres associations travaillant sur l'agricole ou sur d'autres champs. Si l'accès n'était pas forcément simple pour tous (ceux venant de loin) il a permis toutefois la création de moments informels entre les stagiaires (quelques repas au restaurant, quelques balades en ville), moments nécessaires à la bonne cohésion du groupe et à l'avancée de la formation.

### 3.2 Méthodes pédagogiques

Les bases pédagogiques de cette expérimentation reposent sur 5 principes :

- La formation s'adresse à des apprenants **adultes** (ou jeunes adultes) ; les méthodologies mobilisées relèvent donc de l'andragogie plus que de la pédagogie, et posent comme **prérequis** à la fois la **responsabilité** mais aussi **l'implication active de chaque stagiaire tout au long de sa formation**.
- La dimension **collective** du groupe d'apprenants est également essentielle, la **coopération voire l'entraide** au sein du groupe étant l'un des plus de la démarche mise en œuvre. En ce sens, la première séquence pédagogique (stage d'immersion de l'ensemble du groupe sur un territoire rural) a permis de constituer un collectif solide dès le démarrage de la formation. Dans le même esprit, cette dimension collective facilite la valorisation de la diversité des parcours individuels de chacun.
- Chaque stagiaire porte un **projet professionnel**, même si ce dernier est envisagé à plus ou moins brève échéance et qu'il s'inscrit dans des parcours individuels très variés. Pour chacun, la formation suivie est une **étape dans le mûrissement spécifique de son projet professionnel**.
- Comme indiqué précédemment, la totalité du déroulé pédagogique (14 mois) repose sur les principes de « **l'alternance intégrative** » (G.Malgaive, 1993 ; A.Geay, 1999) dans laquelle les deux espaces de formation (stages terrain et regroupement en salle) concourent conjointement à l'acquisition des compétences, et partagent le même projet d'apprentissage. A ce titre, l'acquisition des savoirs et des compétences n'est pas la prérogative de l'un ou l'autre des lieux d'apprentissage, les apports théoriques et pratiques étant mobilisables à la fois par le terrain professionnel et par les séquences en salle.
- Enfin, la **diversité des apports et des contributeurs aux enseignements est privilégiée**. Cela se traduit par des périodes en situation professionnelle les plus variées possibles (multiplication du nombre des maîtres de stage, des productions abordées, des activités de terrain à mener...) dans le but d'aborder un large panel d'expériences, de compétences et de gestes professionnels. De même, les intervenants en salle sont issus de différentes structures intervenant dans des domaines différents, présentant des profils variés, et effectuant leurs apports (contenus et méthodes) de façons diverses, tout en partageant des fondamentaux communs liés aux bases de l'éducation populaire en milieu associatif.

Le choix de l'alternance intégrative a ainsi permis de répondre pleinement aux trois objectifs de l'expérimentation :

- Permettre aux stagiaires d'acquérir des savoirs et des connaissances directement liés au métier d'agriculteur, à partir de mises en situation professionnelles et en bénéficiant des savoirs et savoir-faire d'agriculteurs en place ;
- Faire mûrir le projet professionnel agricole de chaque stagiaire, en leur proposant un parcours de formation cohérent, en phase avec leurs besoins pour se lancer en agriculture ;
- Permettre aux stagiaires de bénéficier de la complémentarité des apports et des contacts de tout un réseau inter-associatif agricole et rural en place, intervenant en Auvergne.

La diversité des domaines de compétences des structures et des intervenants mobilisés a été un vrai « plus » pour cette formation. En effet, cela a permis aux stagiaires de profiter de la richesse et de la complémentarité des réseaux professionnels et de commencer à s'y insérer. De plus, la diversité des outils et des approches de chaque intervenant a permis de limiter les risques de lassitude des stagiaires vis-à-vis des méthodes utilisées.

Sur le plan pratique, la formation Pratiques Paysannes a également bénéficié d'une plateforme collaborative en ligne, mise en place pour permettre à la fois :

- pour les stagiaires et les formateurs, le partage des canevas et supports pédagogiques : calendrier de l'intégralité du cursus, mise à disposition des supports, ressources et références documentaires pour chaque « cours », capitalisation des exercices et supports conçus et/ou travaillés collectivement par les stagiaires en salle...
- pour les formateurs (via un espace « réservé »), la mutualisation des outils, démarches et postures adoptées pour les différents modules, voire les « travaux demandés » aux stagiaires (notamment en termes de points d'attention à avoir lors des phases de stage à venir, afin d'en tirer de la matière pour les séquences en salle prévues par la suite). Cette plate-forme a également permis de partager et de capitaliser le bilan de chaque séquence pédagogique, facilitant ainsi la cohérence des modules entre eux tout au long du cursus.

Enfin, une autre méthode originale utilisée a été la mise en situation pour la présentation par les stagiaires de leur projet devant un « conseil de fin de formation ». Face à un panel professionnel (un ou deux agriculteurs concernés ou non par le domaine de production, un acteur institutionnel représentant d'un territoire et un des formateurs), chaque stagiaire devait présenter son parcours et son projet dans le but de bénéficier de regards extérieurs d'acteurs impliqués localement. Il ne s'agissait pas d'un jury mais bien d'une mise en situation pour la présentation d'un projet professionnel et personnel à des pairs et/ou à de potentiels partenaires. Cette ultime étape a permis à chaque apprenant de mobiliser l'ensemble de ses acquis à travers la présentation synthétique et personnelle de son projet, de son avancement et des étapes encore à venir ; en retour, les échanges avec le panel de professionnels a permis à chacun de percevoir la robustesse du projet, sa crédibilité et les points de vigilance à avoir pour la suite.

#### Ce que l'on retient

**Les méthodes mises en œuvre ont permis d'atteindre les objectifs visés** et se sont révélées particulièrement efficaces pour permettre la construction et le mûrissement des projets professionnels de chaque stagiaire, et ce quel que soit leur point de départ et leurs problématiques.

Dans le cadre de ce type d'apprentissage et pour ce type de public, la **methodologie d'alternance intégrative** d'une part et de **mobilisation d'un collectif de formateurs** d'autre part s'avèrent particulièrement efficaces.

### 3.3 Contenus des modules

Les modules en salle sont le fruit des expériences en formation des associations constituant le comité pédagogique. Celui-ci s'est réuni dès la fin juin afin de définir au plus tôt les objectifs généraux et contenus des modules. Une grande vigilance s'est portée sur **l'articulation et la progressivité entre stage/module**. Le projet pédagogique est clairement partagé qu'il soit en salle ou sur le terrain. Ainsi le comité pédagogique a construit un planning permettant la progressivité des apports mettant en avant l'accompagnement des projets et les acquis de stage plutôt que des contenus standards et descendants.

Quatre objectifs ont guidé ces choix et ont permis la structuration des modules (objectifs spécifiques, contenus, planification, intervenants, outils pédagogiques...). La formation devait en effet permettre aux stagiaires de :

1. Formaliser et structurer son projet d'installation en Auvergne
2. Se créer un "annuaire" régional, un réseau mobilisable d'acteurs professionnels, administratifs, associatifs ou territoriaux.

3. Acquérir les connaissances et les compétences de base nécessaires à la création de ses activités
4. Confronter son envie à la réalité pratique

Voici l'articulation chronologique des modules selon les objectifs généraux

1. Formaliser et structurer son projet d'installation en Auvergne
  1. Travailler son projet, en vérifier la cohérence et le sens
  2. Formaliser son projet, l'écrire et apprendre à le présenter
  3. Entretiens individuels
  4. Etude de marché : l'activité dans son territoire, le produit, le public
  5. Bilans de formation (intermédiaire et final), conseil de fin de formation et perspectives
2. Se créer un "annuaire" régional, un réseau mobilisable d'acteurs professionnels, administratifs, associatifs ou territoriaux. (Transversal à l'ensemble des modules et aux objectifs de stages)
  1. Implantation de son projet dans son territoire
  2. Etude de marché : l'activité dans son territoire, le produit, le public
3. Acquérir les connaissances et les compétences de base nécessaires à la création de ses activités
  1. Etre chef d'entreprise
  2. Bases de la production végétale
  3. Bases de la production animale
  4. Se repérer dans les statuts
  5. Comptabilité
  6. Etude de marché : l'activité dans son territoire, le produit, le public
  7. Démarches commerciales
  8. Paysan bricoleur
  9. Produire autrement
  10. Ergonomie au travail et sécurité
  11. Approche globale d'une ferme
  12. Financements
  13. Construire son projet en chiffres
  14. Elaborer ses besoins en communication
4. Confronter son envie à la réalité pratique
  1. Retour de stage/Analyse de pratiques/Analyse de vécu
  2. Entretiens individuels

D'un point de vue pédagogique, les modules ont été animés principalement par les formateurs des neuf associations partenaires de cette formation selon leur domaine de compétences et cœur de métier : Accueil paysan, Afocg43, Cant'Adear, Crefad Auvergne, dASA, Grab Auvergne, La Brèche, Terre de liens et Solidarité paysans. Sept intervenants extérieurs ont également été sollicités afin de compléter ou d'enrichir le contenu des modules. Un travail d'échanges sur les objectifs et le cadre de la formation a été nécessaire ainsi que la co-construction des méthodes et outils pour chaque module.

**L'expérience et le projet de chaque stagiaire étaient la base de notre travail d'élaboration des objectifs et des outils pédagogiques.** L'exemple des visites de terrain est emblématique de cette démarche, le choix des fermes visitées s'est fait selon les projets des stagiaires ou inversement selon la nécessité d'aller faire un « pas de côté » pour ouvrir de nouveaux horizons. De fait, de nombreux ajustements ont été nécessaires tout au long de la formation.

Le travail du comité pédagogique (cinq rencontres en plénière) a permis **l'ajustement des contenus** et dans certains cas du calendrier au fil de la formation et au regard de l'avancement et des besoins identifiés des stagiaires. Nous avons même ajouté un module de deux journées concernant la délicate question du foncier (connaissance des acteurs, législation, droit, accès...) suite aux demandes des stagiaires lors des entretiens individuels et retour de stage.

Ainsi, les stagiaires ont pu identifier et exprimer clairement leurs besoins en compétences au fur et à mesure de la formation. Le bilan final a mis en évidence la **bonne progressivité des apports, leur pertinence et la bonne prise en compte de leur projet comme support pédagogique**. Toutefois, les stagiaires ont noté quelques modules peut-être un peu prématurés en début de formation et certaines interventions trop « scolaires ». Ils restent toutefois très largement satisfaits des modules en présentiel.

Les stagiaires ont très largement apprécié le **module « retour de stage »** présent à chaque fin de période de stage. Les objectifs étant de :

- Identifier ses besoins précis en matière d'apprentissage
- Analyser les acquis de chaque période de stage, ainsi que leur vécu
- Vérifier certains points spécifiques de son projet
- S'appuyer sur les apprentissages pour réorienter son projet ou en confirmer les choix
- Choisir ses lieux et objectifs de stages.

Ce module est réellement le **moteur de l'ensemble de la démarche d'alternance intégrative** mise en place durant les 14 mois où l'acquisition du savoir passe par la mise en mots de l'expérience. Nous nous sommes donc imposés une exigence particulière pour ce module et construit un outillage pédagogique spécifique en perpétuelle écoute et allers/retours avec les avancés des stagiaires dans leur processus de construction de projet.

#### Ce que l'on retient

Le **réajustement permanent des contenus** des modules, permis par le comité pédagogique et les retours des stagiaires au fil de l'eau, est essentielle à la progressivité des apprentissages.

La **prise en compte des projets de chacun** comme support pédagogique des apports théoriques est une des spécificités primordiales de cette formation.

La **multiplicité des intervenants** aura permis une grande diversité de regards et une grande richesse des modules.

Le temps de travail organisé lors du **retour en salle après chaque stage** est absolument fondamental car moteur des projets des individus et du processus de construction des savoirs et des savoir-faire. C'est la grande spécificité de cette formation.

### 3.4 Stages

Pour les périodes de stage en entreprise, **le choix a été volontairement laissé aux stagiaires de trouver les fermes sur lesquelles ils souhaitaient aller**.

Un travail a été fait en salle pour déterminer en collectif quels étaient les besoins à combler par ces stages et quels étaient les objectifs de stage.

Des pistes de recherche de stage ont été explorées en salle. Chacun a du ensuite prendre ses propres contacts et déterminer avec son maître de stage les modalités de venue sur la ferme (journées travaillées, horaires (dans un cadre global de 35 heures par semaine), objectifs visés, apprentissages nécessaires...)

Ceux qui ont eu plus de difficultés ont été accompagnés par l'équipe pédagogique.

D'un point de vue formel, une **convention de stage tripartite** a été établie entre l'accueillant, le stagiaire et l'organisme de formation. Des **émargements spécifiques** ont été prévus pour suivre administrativement les stagiaires.

A chaque période de stage, le référent du stagiaire a organisé une **visite sur site** pour rencontrer le maître de stage et le stagiaire. Il s'agissait d'éclairer le maître de stage sur la formation Pratiques paysannes et de vérifier que le stage se passait bien.

Chaque **retour de stage** en salle a donné lieu à une journée de travail spécifique dont l'objet était de prendre du recul sur son vécu de stage et sur les apprentissages effectués. Il s'agissait aussi de transférer les acquis sur son propre projet : les stagiaires ont ainsi été incités à faire des choix pour leur future exploitation en liaison avec les réalités découvertes sur le terrain. Un travail a également été proposé pour analyser les besoins supplémentaires et amorcer ainsi la recherche d'une nouvelle ferme pour le stage suivant.

La liste des maîtres de stage qui ont accueilli des stagiaires figure en annexe.

#### Ce que l'on retient

Les stagiaires ont apprécié de ne pas avoir de liste de fermes pouvant les accueillir mais de pouvoir **faire leur choix en fonction de leurs besoins**.

Tous ont trouvé des stages à temps, dans de bonnes conditions et ont pu apprendre ce qu'ils souhaitaient sur les fermes sur lesquelles ils sont allés.

Certains ont choisi d'aller faire des stages en dehors de l'Auvergne. Il s'agissait pour eux d'aller sur des fermes qui employaient des techniques culturales qu'ils souhaitaient éprouver. Le contact avec les maîtres de stage a été pris à l'occasion des visites sur site par les référents pédagogiques. Si les stagiaires ont bien expliqué, à la prise de contact, le contexte dans lequel ils souhaitaient faire leur stage, il aurait été intéressant d'annexer à la convention de stage un courrier signé de l'équipe pédagogique qui resitue les objectifs de la formation Pratiques paysannes et les attendus de ces périodes de stage.

Les **analyses de vécu** collectif lors des premières journées de regroupement après chaque période de stage ont été très riches. Elles ont vraiment permis de faire le lien entre la ferme visitée et la construction des projets des stagiaires. Elles constituent en ce sens, **une des plus-values de la formation**.

Par ailleurs, notre postulat était que les compétences acquises sur le terrain et en salle allaient nourrir le projet. De fait, nous l'avons bien remarqué, **tout grandit ensemble : les compétences des stagiaires et leur projet**. C'est aussi une des plus-values de cette formation.

### 3.5 Formations à la carte

Les modules suivis en salle sont des modules liés à la création d'entreprise agricole, des modules généralistes et transversaux. Il nous a donc paru important de laisser la possibilité aux stagiaires d'affiner leurs connaissances et de construire leur projet en allant suivre quelques journées plus techniques dans les organismes agricoles de leur choix et sur les thématiques les concernant individuellement.

10 journées étaient ainsi libérables pendant les périodes de stage pour suivre ces modules à la carte. Les stagiaires devaient les repérer dans les catalogues de nos partenaires, nous en parler, s'inscrire et émarger séparément sur ces journées là.

Les formations qu'ils ont choisi de suivre :

- Accès au foncier (2 jours) (7 stagiaires)
- Formation Captav (3 jours) (1 stagiaire)
- Formation tri de la laine (1 jour) (1 stagiaire)
- Formation tricot machine (3 jours) (1 stagiaire)
- Biosécurité en élevage de volailles (1 jour) (1 stagiaire)
- Initiation à la vannerie (2 jours) (3 stagiaires)
- Concevoir et conduire un verger maraîcher (1 jour) (2 stagiaires)
- Transformation des pommes en agriculture biologique (1 jour) (1 stagiaire)
- S'installer en PPAM (2 jours) (1 stagiaire)
- Transformation des petits fruits (1 jour) (1 stagiaire)

Certains n'ont suivi que 2 journées de formation modulaire. D'autres 10 journées.

Ce que l'on retient

Il n'a pas été facile pour tous les stagiaires de se projeter dans une nouvelle proposition de formation. Si certains ont vraiment épluché les catalogues de formation de nos partenaires pour y piocher des modules de leur choix et ont vraiment profité de l'opportunité offerte en faisant 10 journées à la carte, d'autres n'en ont fait que 2, préférant rester concentrés sur leurs stages et leur projet.

Cette proposition est donc intéressante puisqu'elle **permet de l'individualisation du parcours des stagiaires** et que l'offre de formation agricole technique est très abondante dans les catalogues de formation de nos partenaires. Cette proposition doit donc rester ouverte et souple, c'est-à-dire optionnelle.

Peut-être faudrait-il toutefois organiser un temps de travail spécifique sur les besoins en formation complémentaire et sur la recherche de formations existantes afin de faciliter les démarches des certains stagiaires.

### 3.6 Fin de formation

La fin de la formation est marquée par le rendu d'un rapport écrit de la part des stagiaires sur leur projet d'installation. Celui-ci suppose un **travail d'organisation, de hiérarchisation et de formalisation des choix effectués pendant toute la formation**. Il doit reprendre l'ensemble des items travaillés pendant la formation, et notamment :

- Présentation du porteur de projet et de ses motivations
- Présentation de l'activité et public ciblé
- Choix techniques effectués
- Organisation pratique du travail
- Moyens matériels à mobiliser
- Environnement relationnel (partenaires professionnels...)
- Réglementation, normes...
- Implantation territoriale du projet
- Statuts juridiques et incidences sociales et fiscales
- Prévisionnels et financements
- Communication et démarches commerciales
- Echancier

Ce rapport écrit a ensuite fait l'objet d'une **présentation orale** auprès d'un conseil de fin de formation composé de professionnels agricoles et territoriaux.

Ce conseil n'avait pas pour objectif un jugement ou l'obtention d'une note (la formation n'est pas qualifiante) mais plutôt la mise en perspective du projet des stagiaires par l'exercice d'un regard extérieur, l'émission d'avis constructifs et de conseils avisés.

Trois professionnels et un formateur ont participé à l'exposé de chacun des dossiers des stagiaires et aux échanges qui ont eu lieu ensuite.

Enfin, la formation s'est terminée par un bilan du parcours de formation des stagiaires et leur projection dans l'après formation.

Ce que l'on retient

La **structuration écrite des projets** est une étape longue et difficile pour les stagiaires. Elle n'en reste pas moins **essentielle** car représente un réel aboutissement du travail fait sur les 14 mois.

L'organisation des **conseils de fin de formation** est très **enrichissante** pour les stagiaires. Elle permet à la fois de tester leur facilité à présenter leur projet à l'oral devant un public professionnel, mais aussi de mettre en perspectives leurs choix et de continuer à enrichir leur projet.

Enfin, le **bilan de fin de formation** est essentiel pour **capitaliser les acquis et les compétences et pour faciliter la projection dans les étapes à suivre, avant l'installation**.

## 4. Encadrement de la formation et de l'expérimentation

### 4.1 Encadrement des stagiaires

En stage comme dans la dynamique de projet, les stagiaires ont été accompagnés par un référent, formateur unique et privilégié plus particulièrement à l'écoute dudit stagiaire, de ses questionnements et de ses doutes.

Il était joignable par le stagiaire lui-même s'il en sentait le besoin. Le référent prenait de ses nouvelles régulièrement (notamment pendant les périodes de stage).

Le rôle du référent a été défini comme suit :

- travail avec le stagiaire sur ses objectifs et ses attentes en stage
- sur le lieu de stage : écoute des stagiaires, écoute des maîtres de stage/tuteurs et rôle de médiateur si nécessaire,
- guidage la recherche des stages et des formations individualisées si nécessaire
- accompagnement individuel dans le projet

#### Ce que l'on en retient

Les stagiaires ont eu plus ou moins recours à leur référent en fonction de leurs questionnements, de leurs difficultés et de leur autonomie dans la gestion de celles-ci. La mise en place d'un système de **référent pédagogique unique** pour chaque stagiaire **reste essentielle** pour garder un fil rouge sur son évolution et être en vigilance dans le cadre du processus de formation pour faciliter les apprentissages, éviter les décrochages et organiser, si nécessaire, des entretiens individuels pour passer les éventuelles difficultés.

### 4.2 Comité pédagogique

Un comité pédagogique comprenant les associations membres du Celavar Auvergne qui participaient à la formation a été mis en place dès la préparation de l'expérimentation. Des réunions pédagogiques ont eu lieu régulièrement en amont et au cours de la formation pour partager autour des moyens pédagogiques, des contenus, de l'évolution des stagiaires, des difficultés rencontrées, des formats à conserver et ceux à améliorer. Pour un contact plus régulier, les formateurs avaient à disposition une plateforme numérique dotée d'un forum. Après chaque module proposé aux stagiaires, un compte rendu était réalisé avec le contenu, l'ambiance et les points d'attention vis à vis du groupe et des connaissances qu'ils avaient acquises.

#### Ce que l'on retient

Les **temps de partage pédagogique sont essentiels** pour permettre une cohérence entre les différents modules de formation proposés aux stagiaires, d'adapter les pédagogies mises en œuvre et de réajuster la formation pour les années à venir.

### 4.3 Comité de suivi

Un comité de suivi institutionnel associant le Celavar Auvergne, l'Etat (SRFD), le Conseil régional (service formation et service agriculture), l'enseignement agricole (CFPPA, ISVT, MFR et le réseau Convergence), la profession (PAIT des Chambres d'agriculture), le fonds de formation agricole (VIVEA) et le service public de l'emploi (Pôle emploi) a été mis en place pour suivre l'expérimentation.

Ce comité de suivi a eu pour rôle de partager autour de cette expérimentation et d'en tirer des enseignements pour la suite.

Il s'est réuni trois fois :

- Le 25 septembre 2015, en amont de la formation pour prendre connaissance du

dispositif, de son contenu, des profils des candidats retenus et faire des suggestions sur le déroulé et la mise en œuvre de la formation.

- Le 21 juin 2016, en cours de formation pour partager et analyser ce qu'il s'y passe, les difficultés rencontrées, les effets produits, les réajustements opérés ou à opérer.
- Le 24 janvier 2017, en fin de formation afin d'en tirer un bilan et de tracer les lignes de la suite à donner.

Ces temps de discussion ont été l'occasion de prendre du recul sur l'expérimentation et de partager avec différents partenaires sur la mise en œuvre d'un nouveau format de formation. Des réflexions autour de la formation des « maîtres de stage » ont notamment été menées et nous ont amené à proposer un temps de formation avec les « maîtres de stage » courant 2017. La question de la capacité agricole a aussi été soulevée.

## 5. Parole de stagiaires

Quelques paroles recueillies au cours du processus de formation.

### 5.1 Témoignage Julie (à mi-parcours, c'est-à-dire après 6 mois de formation)

#### **Comment est né votre projet d'installation en agriculture ?**

*J'ai fait un BTS tourisme, puis une école d'ingénieur en espace rural en Haute-Savoie. J'ai enfin suivi un Master en aménagement des espaces ruraux à Rennes.*

*J'ai toujours eu une idée d'une installation en milieu rural. Au départ, je voulais faire un gîte équestre, puis une chambre d'hôte avec de la petite restauration. Quand j'ai rencontré mon compagnon, il avait lui même un projet de maraîchage. Cela a donc été une évidence pour nous qu'il fallait que l'on fasse un projet ensemble.*

*Aujourd'hui notre projet s'articule autour d'une ferme en maraîchage avec transformation, et plus tard, nous développerons l'accueil touristique.*

*Nous voulons faire du maraîchage en agriculture biologique sur une petite surface –1 ha– mais tout ne sera pas cultivé. On veut rester raisonnable. Notre objectif pour bien vivre, c'est de se tirer 1 smic au bout de 4 ans d'installation.*

*La transformation viendra dans un deuxième temps car j'ai juste fait une formation avec les Civam sur la transformation des fruits et légumes. Mais j'aime ça, donc on le fera !*

#### **Dans quel secteur comptez-vous vous installer ?**

*Nous habitons à Thiers aujourd'hui. Nous cherchons donc à nous installer dans un triangle Thiers-Issoire-Riom.*

*Tout de suite, on commence à rentrer dans un réseau local précis. On sent l'implication des professionnels que l'on rencontre dans nos différents stages. Et l'ensemble de notre réseau familial nous oriente sur de bons plans. Nous avons quelques opportunités qui nous font dire que les choses commencent à se préciser. Ce qui est sûr, c'est que l'on exclut tout ce qui est au-dessus de 500 m. On préfère investir dans autre chose que de la serre et on n'a pas envie de galérer du fait de l'altitude au moins pour le démarrage.*

#### **Qu'est-ce qui vous a motivé pour rentrer dans la formation Pratiques paysannes ?**

*Sa dimension très pratique. Pour moi, 9 mois de stage, c'était une grande opportunité de confronter mes idées à la réalité car je ne suis pas issue du milieu agricole. Pour moi, c'est une façon de faire évoluer mon projet car mes idées tournaient en rond dans ma tête. Cette formation m'aide à préciser et à voir les étapes de l'installation. De plus, la dynamique de groupe avec les autres stagiaires, la confrontation avec d'autres qui sont aussi dans la dynamique d'installation permet de partager les questions et d'avancer.*

#### **Comment se sont passés vos stages ?**

*Mon premier stage m'a permis de découvrir de l'intérieur ce que c'était réellement qu'une ferme, comment on travaille dessus, comment les différents personnes s'organisent pour*

*travailler ensemble, à plusieurs. Il s'agissait pour moi de découvrir le fonctionnement en collectif. Pour mon deuxième stage, j'ai choisi d'aller chez un viticulteur. En fait, j'ai choisi le maître de stage, pas spécialement la vigne ! Ce que je recherchais, c'était de voir son quotidien en tant qu'agriculteur et en tant que personne impliquée dans des démarches associatives car il était président d'une association d'agriculteurs. J'ai donc choisi d'aller chez lui sur une période courte, en hiver. Enfin, pour le troisième stage, je suis allée dans une ferme maraîchère : là, je venais y chercher de la technique, le quotidien du travail de maraîcher. Nous avons eu beaucoup d'échanges avec mon maître de stage. Et c'est ça qui m'a permis d'avancer. En fait, vu que nous étions dans même tranche d'âge lui et moi, il y a eu un vrai partage : on était plus dans un processus de transmission de savoir et de savoir faire que dans un rapport stagiaire/maître de stage. Sans compter que ce stage m'a permis de collecter beaucoup de matière pour le chiffrage de mon projet et pour l'étude de marché.*

### **Où en êtes vous aujourd'hui ?**

*Nous sommes partie d'une idée de projet. Aujourd'hui, la façon dont on va organiser les choses a beaucoup évolué car nous avons fait des choix. Par exemple, en rentrant en formation, on se disait que l'on était capable de faire un projet alternatif par nous-mêmes sans l'aide de personne. Aujourd'hui, on a beaucoup changé car on s'est confronté à la réalité. Et on se dit que oui, il faudra que l'on aille chercher les aides. Et on a encore beaucoup de choses à apprendre dans les prochains stages.*

### **Est-ce qu'une formation aussi longue vous a fait peur ?**

*Moi, c'est ce que je recherchais, car j'avais besoin d'être accompagnée. La longueur de cette formation, basée sur l'intégralité d'un cycle de production m'a rassurée. Je ne sais pas si en entrant dans un dispositif de formation plus court j'aurais réussi à débloquer ma crainte d'avancer.*

## **5.2 Paroles de stagiaires (à la fin de la formation Pratiques paysannes)**

*« Je suis très satisfait de cette formation. Il y a 14 mois, j'avais ce projet, je parlais dans tous les sens. Aujourd'hui, je sais où je vais. Ça paraissait long mais il les fallait ces 14 mois. Il me fallait tout apprendre sur la dimension exploitation. Et puis j'ai appris des choses auxquelles je n'avais pas du tout pensé ! Grâce à cette formation je repars avec de nouvelles compétences. Je ne m'attendais pas à acquérir autant. »*

*« Je suis fier d'avoir présenté un projet qui tient debout et grâce à mes stages et à mes maîtres de stage, j'ai fait la plupart de mes choix techniques. Aujourd'hui, je suis prêt, il faut que je fonce. Il faut que je m'installe tout de suite car il n'y a pas encore de producteurs de volailles sur les marchés que je vise ! Mais d'abord, il faut que je trouve du foncier. J'ai déjà des pistes. »*

*« Heureusement qu'il y a eu cette formation, sinon, je n'en serais pas là. »*

Alain

*« J'ai apprécié cette formation car on y travaille sur du concret, sur le projet que l'on porte. L'alternance stage/travail sur le projet a été très bénéfique. J'ai acquis toutes les compétences techniques pour cueillette, la culture et la transformation des petits fruits. Aujourd'hui, j'ai pu dimensionner ma ferme, faire des choix techniques de façon réfléchie. Les professionnels rencontrés m'ont dit que mon dossier était béton pour passer en CDOA. Du coup, je suis très en confiance pour la suite. »*

Clara

*« A chaque retour de stage, on a pris le temps de parler de nos expériences, de prendre du recul, de vérifier ce que l'on avait appris et ce qui nous manquait. La formation a changé mes*

*choix techniques sur mon projet, mais pas le projet sur le fond. En fait, durant ces 14 mois, mon projet s'est précisé. C'est pour cela que j'ai apprécié la longueur de la formation : cela m'a permis de murir mes choix. Et puis j'ai appris jusqu'au bout. »*

Manon

*« J'avais deux appréhensions en rentrant dans cette formation : la redondance avec le BPREA que j'avais fait l'année d'avant et la crainte que l'on n'arrive pas à créer un groupe soudé au sein des stagiaires, du fait qu'on ne se voit pas souvent.*

*Ces deux craintes ont été totalement levées : pour certains modules, j'ai vu les mêmes choses qu'en BPREA, mais pas de la même manière : dans cette formation, les apprentissages s'appuient sur notre projet, pas sur des cas d'école et ça change tout ! Et le travail est beaucoup plus individualisé. En stage, j'ai pu acquérir de l'expérience, apprendre tout sur la chèvre angora et voir ce que font les agriculteurs, leurs erreurs, leurs réflexions... Quant au groupe, il a été créé rapidement grâce aux formateurs et nous sommes vraiment restés soudés. »*

Emeline

### 5.3 Témoignages d'acteurs de la formation

Retour d'un membre du comité de suivi, suite à sa rencontre avec les stagiaires :

*« C'est très différent de ce que l'on voit d'habitude. Les stagiaires sont motivés, avec un discours posé sur leurs raisons d'être là, mais aussi sur la tournure et l'avancée de leur projet. Je suis aussi surprise par la capacité qu'ils ont d'identifier leurs besoins pour choisir leurs stages par eux-mêmes. On n'est pas sur des stagiaires qui subissent un référentiel. On est sur des enjeux de partenariat, à un moment où l'agriculture subi une crise, c'est formidable. En fait, la méthode de travail est différente de celle des formations plus classiques, mais les stagiaires ont aussi une autre vision de la formation professionnelle et de ce qu'ils viennent y chercher : pour moi, ils utilisent cette formation pour mettre des cordes à leur arc. Les stagiaires sont acteurs de leur formation ! Il y a sans doute des clefs à trouver là-dedans. Au départ, cela m'interrogeait car c'était différent de ce dont nous avons l'habitude, mais j'avoue que ça a donné le change ! J'ai été très surprise de voir là où en étaient les stagiaires dans l'avancée de projet. »*

## 6. Les expériences ailleurs en France

Dès le début de l'année 2016, nous avons lancé un travail d'identification, de partage et de mutualisation autour de formations associant mise en situation pratique et formation en salle. La première phase fut de mieux comprendre les dispositifs (objectifs, durée, partenaires, public, effectif, choix pédagogique, montage financier...) de chacune des structures porteuses de ses formations. Quatre autres formations ont été étudiées sur l'ensemble de la France (Ile de France, Nord Pas de Calais, Loire Atlantique, Rhône Alpes). (cf.annexe).

Dans un deuxième temps nous avons échangé avec les formateurs de ces parcours, sur nos choix et nos points de divergences (choix pédagogiques, effectifs, objectifs...). Plusieurs points font consensus et sont nécessaires à la mise en place de telle formation.

#### Concernant le statut du stagiaire :

- Un statut couvrant le stagiaire dans le cadre des stages ou des situations de terrain (dans certains cas le stagiaire peut être en pratique sur son propre terrain ; cas du test en Loire Atlantique). A priori seul le statut de stagiaire de la formation professionnelle correspond à cette attente
- Une rémunération du stagiaire pendant la durée totale de la formation. Dans le cas où les stagiaires sont demandeurs d'emploi, il n'y a généralement pas de soucis.

Ceci n'est pas toujours le cas, surtout pour les formations longues. Ainsi seul le statut de stagiaire de la formation professionnelle correspond à cette attente

#### Concernant la sécurisation financière des parcours de formation

- Dans de trop nombreux cas, il s'agit de formats expérimentaux dont la pérennité n'est jamais assuré tant pour les organismes de formation que pour les stagiaires. Dans la plupart des cas, les Conseils régionaux et Vivea sont les seuls financeurs.

Ce panorama et ces échanges ont permis d'identifier quatre axes de travail :

- Etat des lieux des modalités de transferts de savoirs en phase de stage ou de situation de terrain (pour quelle valeur ajoutée)
- Reconnaissance des capacités acquises en formation.
- Boutique/ Bourse d'échange via l'accompagnement en formation (formation des maîtres, méthodes pour identifier les pré-requis pour entrer en formation, méthodologie d'accompagnement dans le cadre d'une formation)
- Reproductibilité des formations des uns et des autres à nos échelles locales

Nous continuerons ce travail au sein du groupe de travail « transfert de compétences » au sein du réseau national RENETA (Espace test agricole).

#### Ce que l'on retient

Différentes dynamiques similaires à la formation Pratiques paysannes existent en France. **L'Auvergne a toutefois proposé le schéma le plus abouti**, notamment en ce qui concerne le statut du stagiaire et les objectifs visés par la formation. Des pistes de travail restent toutefois à explorer.

## 7. Pratiques paysannes : un outil pour aller vers l'emploi

Nous avons émis l'hypothèse qu'une formation longue avec de longs temps d'immersion professionnelle devait permettre

1. de formaliser voire de faire mûrir un projet d'installation
2. de préparer aux réalités du métier d'agriculteur et d'en acquérir les savoirs et savoir-faire via notamment du transfert d'expérience
3. de faire en sorte que les candidats « se sentent prêts » une fois la formation finie

Le bilan de fin de formation nous permet d'affirmer que cette hypothèse a été validée pour tous les stagiaires qui ont été jusqu'au bout du processus de formation. Leur témoignage nous permet de vérifier que leur projet est mûr et réfléchi. Tous ont opéré des choix importants pour leur projet et parlent d'installation prochaine (dans les quelques mois à venir).

On pourra noter que certains d'entre eux sont intéressés par l'entrée en test, via le dispositif des espaces tests agricoles : désormais formés à la pratique et ayant un projet posé sur le papier, dimensionné, viable et vivable, les porteurs de projet peuvent être attirés par sa mise en œuvre à petite échelle afin de tester leur propre réalité et leurs propres choix dans un cadre sécurisé.

On comprend bien, ici, dans le parcours des porteurs de projet, l'intérêt de ces dispositifs complémentaires que sont Pratiques paysannes et Ilôts paysans qui permettent, notamment à des personnes non issues du milieu agricole, de construire leur projet brique à brique, en étant accompagné et dans des cadres sécurisés.

Autre constat positif de la formation Pratiques paysannes : les thèmes traités par les modules de formation en salle sont totalement en phase avec les besoins et les attentes de formation exprimées par les producteurs (candidats à l'installation ou agriculteurs déjà installés). Nous pouvons donc estimer que le ruban pédagogique proposé par ce format de

formation permet de remplir tous les prérequis pour une installation professionnelle dans de bonnes conditions, et ce via un parcours organisé, cohérent et surtout facile d'accès pour des nouveaux venus dans le milieu agricole.

Rajoutons à cela que grâce aux nombreux maîtres de stage, à leur ancrage dans des territoires divers et à la mobilisation pour la formation de nombreux partenaires d'horizons différents, les stagiaires ont pu développer un réseau important et remplir leur carnet d'adresse. C'est donc, en soi, **un réel atout pour une installation professionnelle locale réussie.**

## 8. Pratiques paysannes : les suites à donner

**Pratiques paysannes** est un facilitateur d'accès à la formation pour tous, qui permet un **parcours complet individualisé dans un cadre collectif**. Elle offre donc une alternative solide aux parcours chaotiques de la plupart des porteurs de projet en agriculture.

C'est aussi un **facilitateur pour de l'insertion dans un milieu professionnel** très spécifique qui peut ressembler à une vraie jungle vu de l'extérieur et notamment vu par les porteurs de projet non issus du milieu agricole.

Pratiques paysannes est donc un véritable atout pour les candidats à l'installation qui sont sécurisés dans leur parcours. Mais c'est aussi un atout pour l'ensemble du monde agricole et pour les territoires : ces nouveaux candidats à l'agriculture sont en effet suffisamment bien armés pour entreprendre ce métier et **participer ainsi au renouvellement des générations d'agriculteurs.**

Forts de cette première expérience, **il s'agit désormais de renouveler, d'améliorer et d'étendre ce dispositif** qui a fait ses preuves. Il nous semble important pour cela de le dupliquer dans d'autres territoires à l'échelle de la nouvelle grande région Auvergne-Rhône-Alpes et de développer les complémentarités avec les espaces-test en activité ou les espaces-test naissants. Ces deux propositions (formation et test) sont une bonne façon d'adapter les dispositifs d'accompagnement aux besoins des personnes non issues du monde agricole.

Désormais doit aussi être mené un travail avec l'ensemble des acteurs de la formation agricole pour faciliter l'accès de chacun à la capacité professionnelle. Pour nos associations, il s'agit en effet d'élargir les voies d'acquisition de la capacité professionnelle en tenant compte de la multiplicité des profils, des parcours, des compétences et des expériences des candidats actuels à l'agriculture afin d'œuvrer au mieux pour le renouvellement de la vitalité de nos territoires et pour le renouvellement des actifs de l'agriculture.

## **Un dispositif UNIQUE pour développer ses compétences et devenir agriculteur**

**14 mois de stage dans des fermes et de formation en salle ou sur le terrain, c'est ce que proposent les associations du Celavar Auvergne à des porteurs de projet agricole qui souhaitent s'installer en Auvergne.**

Parce qu'il n'est pas toujours simple de s'installer quand on n'a pas beaucoup d'expérience du milieu agricole.

Parce que se former en situation réelle permet la transmission de savoir et de savoir-faire de façon directe.

Parce que c'est en prenant le temps de la pratique et de la confrontation au réel que l'on fait des choix réfléchis.

Parce qu'en tant qu'adulte, on a besoin de situations d'apprentissage stimulantes.

...Les associations du Celavar Auvergne, soutenues par la Région Auvergne et Vivéa proposent à des porteurs de projet agricole de vivre des expériences enrichissantes et formatrices auprès d'agriculteurs et de prendre du recul pour construire leur propre projet d'installation agricole.

Ce dispositif unique est basé sur l'alternance de stage sur des fermes choisies par les candidats et de regroupement en salle ou sur le terrain. Les périodes de stages sont au nombre de 6 et vont de 3 à 8 semaines.

L'objectif global de cette action de formation est de permettre aux participants de se former par la pratique, de se confronter à la réalité, de s'immerger dans le milieu agricole avant de s'installer, d'alimenter la construction de leur projet agricole par les expériences vécues en situation réelle.

Afin d'informer en détails toute personne qui le souhaite, quatre réunions d'information sont organisées en Auvergne

- **Mardi 18 août à Brioude (43) - rue de la Pardige - 10 h 00**
- **Jeudi 27 août à Clermont-Fd (63) - rue sous les Augustins - 10 h 00**
- **Mardi 8 septembre à Clermont-Fd (63) - rue sous les Augustins - 10 h 00**
- **Vendredi 11 septembre à Brioude (43) - rue de la Pardige - 10 h 00**

Les personnes intéressées peuvent également contacter directement le Celavar Auvergne par téléphone au 04 73 31 50 45 ou par courriel : [pratiques.paysannes@gmail.com](mailto:pratiques.paysannes@gmail.com)

En pratique

**Formation du 5 octobre 2015 au 8 décembre 2016 (entrée possible en formation jusqu'au lundi 7 décembre 2015)**

**38 semaines de stage (6 périodes dans des fermes différentes)**

**16 semaines de regroupement**

**2 semaines de formations complémentaires à la carte**

---

Contact presse

Cécile Nouzille 04 73 31 50 45 [cecile.nouzille@crefadauvergne.org](mailto:cecile.nouzille@crefadauvergne.org)

Thomas Frémont 04 71 74 97 81 [thomas.afocg43@gmail.com](mailto:thomas.afocg43@gmail.com)

# Développez vos compétences pour devenir agriculteur

d'octobre 2015  
à décembre 2016  
en Auvergne

Un  
dispositif  
unique pour  
s'immerger dans  
le milieu agricole  
en vue de vous  
installer à  
votre tour

**14** mois de stages dans des fermes et de formation  
pour acquérir de l'expérience auprès d'agriculteurs  
et travailler votre projet agricole



Parce qu'il n'est pas toujours simple de s'installer quand on n'a pas beaucoup d'expérience du milieu agricole.

Parce que se former en situation réelle permet la transmission de savoir et de savoir-faire de façon directe.

Parce que c'est en prenant le temps de la pratique et de la confrontation au réel que l'on fait des choix réfléchis.

Parce qu'en tant qu'adulte, on a besoin de situations d'apprentissage stimulantes.

Les associations du Celavar Auvergne proposent une formation pour vivre des expériences enrichissantes auprès d'agriculteurs et prendre du recul pour construire son projet d'installation agricole.

Cette action est soutenue par la Région Auvergne et Vivéa.



**Attention, cette formation ne permet pas l'obtention de la capacité professionnelle agricole.**

des  
stages  
pratiques  
dans des  
fermes

du travail  
individualisé  
et de la  
réflexion de  
groupe

des  
visites de  
fermes

des  
sorties  
de terrain

des  
rencontres  
d'agriculteurs  
et d'acteurs des  
territoires

## Formation Pratiques paysannes

### Où ça ?

En Auvergne

### Pour qui ?

Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de s'installer en agriculture en Auvergne et souhaitant tester, enrichir et valider son projet par du vécu et de l'expérience. Les personnes sans emploi peuvent bénéficier d'une rémunération durant le temps de formation, en fonction de leur situation

### Combien de temps ?

14 mois, du 5 octobre 2015 au 7 décembre 2016  
(l'entrée en formation peut se faire jusqu'au 7 décembre 2015)

### Comment ?

35 heures par semaine, avec de l'alternance entre des stages et des regroupements en salle ou sur le terrain. Soit :

- 6 périodes de stages choisis, pour une durée totale de 38 semaines
- 16 semaines de tronc commun en salle
- 2 semaines de formations complémentaires à la carte

### Quels objectifs ?

Structurer son projet et l'adapter grâce à l'expérience vécue sur le terrain.  
Acquérir les connaissances et les compétences de base nécessaires au développement de son projet.

Acquérir des savoir-faire techniques nécessaires à l'exercice des activités de sa future exploitation agricole.

Se créer un réseau mobilisable d'acteurs professionnels.

Confronter son projet à la réalité pratique.

Développer son autonomie dans la réalisation de son projet.

### Quel contenu dans le tronc commun ?

- \* formalisation de son projet en l'enrichissant de l'analyse des périodes de stage
- \* consolidation des connaissances de bases en production animale et végétale
- \* acquisition des éléments nécessaires pour chiffrer et financer son projet
- \* construction de son étude de marché et réflexion sur la commercialisation
- \* acquisition des éléments nécessaires pour choisir son statut
- \* travail sur les règles de sécurité sur la ferme et sur de l'ergonomie au travail
- \* acquisition des bases du «paysan bricoleur»...



## Réunions d'information

- 18 août - Brioude (43) - 53 rue de la Pardige - 10 h 00
- 27 août - Clermont-Fd (63) - 9 rue sous les Augustins - 10 h 00
- 8 septembre - Clermont-Fd (63) - 9 rue sous les Augustins - 10 h 00
- 11 septembre - Brioude (43) - 53 rue de la Pardige - 10 h 00

**N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information**

Celavar Auvergne - Locaux inter-associatifs l'Estran - 9, rue sous les Augustins  
63000 Clermont-Ferrand

**04 73 31 50 45**

**[pratiques.paysannes@gmail.com](mailto:pratiques.paysannes@gmail.com)**

La formation «Pratiques paysannes» est portée par un collectif d'associations réunies au sein du Celavar Auvergne.  
Il réunit sur cette action : dASA, La Brèche, le Crefad Auvergne, l'Afocg 43, la Cant'Adear, Terre de liens Auvergne,  
le Grab Auvergne, Solidarité paysans en Auvergne, Accueil paysan Auvergne, la FRCivam Auvergne et le Réseau des Crefad  
Cette formation est financée par la Région Auvergne et Vivea



## **Un dispositif UNIQUE pour développer ses compétences et devenir agriculteur**

**14 mois de stage dans des fermes et de formation en salle ou sur le terrain, c'est ce que proposent les associations du Celavar Auvergne à des porteurs de projet agricole qui souhaitent s'installer en Auvergne.**

Parce qu'il n'est pas toujours simple de s'installer quand on n'a pas beaucoup d'expérience du milieu agricole.

Parce que se former en situation réelle permet la transmission de savoir et de savoir-faire de façon directe.

Parce que c'est en prenant le temps de la pratique et de la confrontation au réel que l'on fait des choix réfléchis.

Parce qu'en tant qu'adulte, on a besoin de situations d'apprentissage stimulantes.

...Les associations du Celavar Auvergne, soutenues par la Région Auvergne et Vivéa proposent à des porteurs de projet agricole de vivre des expériences enrichissantes et formatrices auprès d'agriculteurs et de prendre du recul pour construire leur propre projet d'installation agricole.

Ce dispositif unique est basé sur l'alternance de stage sur des fermes choisies par les candidats et de regroupement en salle ou sur le terrain. Les périodes de stages sont au nombre de 6 et vont de 3 à 8 semaines.

L'objectif global de cette action de formation est de permettre aux participants de se former par la pratique, de se confronter à la réalité, de s'immerger dans le milieu agricole avant de s'installer, d'alimenter la construction de leur projet agricole par les expériences vécues en situation réelle.

Afin d'informer en détails toute personne qui le souhaite, quatre réunions d'information sont organisées en Auvergne

- **Mardi 18 août à Brioude (43) - rue de la Pardige - 10 h 00**
- **Jeudi 27 août à Clermont-Fd (63) - rue sous les Augustins - 10 h 00**
- **Mardi 8 septembre à Clermont-Fd (63) - rue sous les Augustins - 10 h 00**
- **Vendredi 11 septembre à Brioude (43) - rue de la Pardige - 10 h 00**

Les personnes intéressées peuvent également contacter directement le Celavar Auvergne par téléphone au 04 73 31 50 45 ou par courriel : [pratiques.paysannes@gmail.com](mailto:pratiques.paysannes@gmail.com)

En pratique

**Formation du 5 octobre 2015 au 8 décembre 2016 (entrée possible en formation jusqu'au lundi 7 décembre 2015)**

**38 semaines de stage (6 périodes dans des fermes différentes)**

**16 semaines de regroupement**

**2 semaines de formations complémentaires à la carte**

---

Contact presse

Cécile Nouzille 04 73 31 50 45 [cecile.nouzille@crefadauvergne.org](mailto:cecile.nouzille@crefadauvergne.org)

Thomas Frémont 04 71 74 97 81 [thomas.afocg43@gmail.com](mailto:thomas.afocg43@gmail.com)

## Nouveauté pour les porteurs de projets d'installation



Troisième réunion d'information sur la formation « Pratiques paysannes ». - r. brunel

À partir d'octobre, une formation inédite, basée sur la pratique, sera ouverte en Auvergne aux porteurs de projets d'installation en agriculture. Une réunion d'information s'est tenue à Clermont-Ferrand.

C'est une première en France. La formation « Pratiques paysannes », cofinancée par la Région Auvergne et Vivéa, le fonds de formation pour les agriculteurs, débutera en octobre prochain pour s'achever en décembre 2016.

« De toutes les formations existantes, c'est la première qui offre autant de possibilités de stages », affirme Magali Blot, animatrice à Terre de Liens Auvergne, association partenaire du dispositif (\*). « Confronter son projet aux réalités »

Elle s'adresse à un public engagé dans une démarche d'installation en agriculture, en Auvergne de préférence, et qui voudrait s'enrichir par du vécu. Si aucun diplôme n'attend les stagiaires à la sortie, ils en retireront l'expérience de plus de six mois de stages en fermes, découpés en six périodes, un réseau étoffé et un bagage de conseils pour faire émerger leurs projets. Dans un souci pédagogique, la formation se limite à dix participants.

« Il n'est pas si facile de s'immiscer dans la culture paysanne quand on n'en est pas issu. C'est important pour les stagiaires de confronter leurs projets aux réalités pratiques du monde agricole », souligne Magali Blot. Elle animait une réunion d'information, jeudi à Clermont-Ferrand, devant une dizaine de porteurs de projets. Parmi eux : plusieurs sont en reconversion professionnelle. Agrotourisme, transformation laitière, maraîchage de petits fruits, leurs projets varient et combinent souvent plusieurs activités. Quel statut choisir alors ? Où chercher les financements ? Quel système de commercialisation privilégier ? La partie théorique du dispositif « Pratiques paysannes » vise à répondre à toutes ces questions et plus encore. Le tronc commun sera dispensé à Clermont ou à Brioude, selon le lieu de résidence des stagiaires.

Pendant toute la durée de formation, les participants auront le statut de stagiaires de la formation professionnelle et, à ce titre, pourront bénéficier d'une indemnisation.

(\*) La formation est portée par un collectif d'une dizaine d'associations réunies au sein du Celavar Auvergne.

Contact. *Celavar Auvergne* au 04.73.31.50.45 ou sur [pratiques.paysannes@gmail.com](mailto:pratiques.paysannes@gmail.com). Prochaine réunion d'information le 8 septembre, à 10 heures au 9 rue sous les Augustins à Clermont-Ferrand.

Jeanne Bernardon  
locale@centrefrance.com

PUY-DE-DOME  
AUVERGNE  
France / Monde

# Se perfectionner à l'activité agricole

BRIOUDE VIE PRATIQUE - CONSOMMATION

Publié le 23/08/2015



Marie Bard de dASA, Alexandra Ordroneau, Alain Carrié, Dominique Galland, tous les trois porteurs de projets, Thomas Fremont de l'AFOCG et Stéphanie Caillé, formatrice à dASA (), se sont réunis pour échanger sur la nouvelle formation © Allison Aubry

Plusieurs associations réunies au sein du Celavar Auvergne , dont la brivadoise dASA, proposent une formation de quatorze mois aux porteurs de projets agricoles.

Une formation innovante qui n'existe nulle part en France. C'est ce que propose le Celavar Auvergne et l'association Développement animation Sud-Auvergne (dASA). « On en est encore au stade d'expérimentation pour le moment », précise Stéphanie Caillé, formatrice à dASA. Une première réunion d'information a eu lieu mardi dernier, à la Pardige, et a attiré plusieurs porteurs de projets dans le domaine agricole, venus pour se renseigner sur la formation « Pratiques paysannes » et sur ses avantages.

## **Conforter son envie de se lancer grâce à une immersion au c'ur du domaine agricole**

Portée par le Célarar Auvergne, cette formation permet de développer ses compétences afin de devenir agriculteur. Les intéressés seront donc amenés, pendant quatorze mois, à se plonger dans la vie d'un agriculteur. En immersion dans une exploitation agricole, ils pourront découvrir les multiples pratiques de l'élevage, du maréchage, ou encore des plantes médicinales... Les objectifs sont variés, avec une alternance entre des périodes longues de stage et des périodes de regroupement pour guider les stagiaires. Au programme, favoriser l'installation progressive après les quatorze mois, permettre des rencontres et des regards croisés avec les autres porteurs de projets... Durant ce long stage, des modules

seront aussi abordés tels que la comptabilité, le développement durable, la communication, les bases de la production végétale et animale ou encore l'ergonomie au travail et la sécurité...

« Il faut savoir aussi que c'est une formation non diplômante et qu'à l'issue, elle ne permet pas l'obtention de la capacité professionnelle agricole », explique Thomas Fremont, responsable de la formation et membre de l'Association de formation collective à la gestion 43 (AFOCG). Cependant, elle apporte une clarté pour les porteurs de projets. « Elle permet de rassurer et réconforter ceux qui ne veulent pas se lancer directement dans une activité sans avoir pratiqué sur le terrain auparavant », insiste Stéphanie Caillé. Elle offre en fait une réflexion plus approfondie sur leurs questionnements et leur motivation.

### **Pour des projets qui tiennent à c'ur**

Quelques personnes sont venues se renseigner, mardi dernier. C'est le cas d'Alexandra Ordroneau. « Je voudrais travailler dans l'agriculture biologique. J'ai déjà essayé trois fois mais j'ai eu des problèmes de financement. Être dans des fermes, c'est ce qui me manque. Ça m'intéresse beaucoup. » Alain Carrié cherche aussi des solutions pour lancer son activité. « Je voudrais travailler avec des volailles pondeuses dans le domaine du biologique. Je suis au tout début de ce projet, et il me tient beaucoup à c'ur. »

Dix candidats seront sélectionnés en Auvergne pour suivre cette formation. À eux ensuite de chercher et de trouver leurs lieux de stages dans la Région, puis de « mettre la main à la pâte et de conforter leur motivation à pratiquer », ajoute Thomas Fremont.

### **Allison Aubry**



# Formation Pratiques paysannes

## Pour développer ses compétences pour devenir agriculteur

### Auvergne

---

## Fiche d'information pour organismes et structures prescriptrices

---

**Date de début :** 4 octobre 2015 – **Date de fin :** 7 décembre 2016 (entrée en formation possible jusqu'au 7 décembre 2015)

**Lieux de formation :**

Regroupement : Clermont-Ferrand (63), dans les locaux du Crefad Auvergne ou itinérant en Auvergne en fonction de la provenance des stagiaires.

Stages : là où le souhaite le stagiaire

**Durée :** 1 960 heures – 14 mois

- 16 semaines de tronc commun (560 heures) de formation au service de la finalisation du projet d'installation : définition et travail autour du projet de vie et du projet professionnel, travail d'analyse de pratique et de vécu autour des stages, acquisition de compétences sur le dimensionnement de l'activité, l'ancrage territorial, les circuits de commercialisation, la gestion et le financement de l'entreprise, la communication à mettre en place, et les démarches administratives.
- 2 semaines de formations complémentaires personnalisées (70 heures) en s'appuyant sur les offres des partenaires techniques en fonction des besoins exprimés ou repérés (Chambre d'agriculture, Afocg, Grab...)
- 38 semaines de stage pratique et de suivi individualisé (1330 heures) réparties sur l'ensemble de la saison culturale permettant d'acquérir de la pratique chez un ou plusieurs paysans mais aussi éventuellement sur sa future ferme (lors de la dernière période de stage)
- 4 semaines de congés

**Effectif :** 8 à 12 stagiaires

**Public visé :** Personne sans emploi (demandeur d'emploi inscrit ou non, indemnisé ou non). D'autres situations (salarié en CIF ou autre suspension de contrat de travail...) peuvent être étudiées.

**Niveau d'entrée :** Tous niveaux. Maîtrise des « savoirs de base » recommandée.

**Pré-requis :** Avoir un projet d'installation en agriculture et être recensé au PAIT de son département. Avoir déjà une première expérience agricole (stage ou salariat).

**Aire de recrutement :** Auvergne (ou plus large, si le projet d'installation est en Auvergne)

**Objectifs de la formation :**

- structurer son projet et l'adapter grâce à la pratique de terrain (formalisation, cohérence...)
- acquérir les connaissances et les compétences de base nécessaires au développement de son projet
- acquérir des savoir-faire techniques nécessaires à l'exercice des activités de la ferme
- se créer un réseau mobilisable d'acteurs professionnels
- confronter son projet à la réalité pratique
- développer son autonomie dans la réalisation du projet

**Rythme :** à temps plein. 7 heures par jour. 5 jours par semaine. 4 semaines de congés sur la période. Alternance de période de stage en entreprise et de regroupement en salle ou sur le terrain

**Périodes en entreprise :** 6 périodes de stages allant de trois à neuf semaines dans 6 entreprises différentes. Les stagiaires seront incités à choisir eux-mêmes leurs entreprises d'accueil. Ils pourront être aidés pour cela par les formateurs.

**Moyens pédagogiques :**

- stages pratiques dans des fermes pour développer des compétences, des savoir-faire, des connaissances du milieu agricole
- visites de fermes et sorties de terrain
- rencontres d'agriculteurs et d'acteurs du territoire
- intervention de nombreux professionnels (sur l'étude de marché, les statuts, les budgets, la communication, les démarches commerciales...)
- travail individualisé pour construire son projet, l'enrichir des expériences pratiques vécues et adapter les apports théoriques à son projet
- réflexion en groupe pour croiser les regards, enrichir son projet, savoir présenter son projet à l'écrit comme à l'oral

**Déroulé de la formation:**

Le tronc commun s'articule autour des modules suivants :

- ✍ Les bases de la production végétale
- ✍ les bases de la production animale,
- ✍ travailler son projet
- ✍ formaliser son projet, l'écrire et apprendre à le présenter
- ✍ analyser les stages et la pratique pour faire avancer son projet
- ✍ s'implanter dans un territoire
- ✍ se repérer dans les statuts
- ✍ produire autrement
- ✍ bâtir son étude de marché
- ✍ comprendre la comptabilité
- ✍ construire son projet en chiffres
- ✍ financer son projet
- ✍ démarches commerciales
- ✍ être chef d'entreprise
- ✍ élaborer ses besoins en communication
- ✍ ergonomie au travail et sécurité
- ✍ paysan bricoleur
- ✍ approche globale d'une ferme.
- ✍ A la fin de la formation, pour répondre à l'objectif "Poursuivre son projet de création d'activité de manière autonome", deux temps de suivi post-formation sont proposés : à 3 mois et à 6 mois.

**Fin de formation :** attestation de formation et attestation d'acquis remises au stagiaire.

Attention, cette formation n'est pas qualifiante. Elle ne donne pas la capacité agricole au sens où elle ne permet pas d'obtenir les aides à l'installation agricole (DJA – prêt bonifié)

En fin de formation, le stagiaire présente son projet à un conseil composé de professionnels (à l'oral et à l'écrit). Cette rencontre avec le conseil est un moment important de confrontation à la réalité. Le conseil délivre un document de type « feuille de route », sur la base duquel le porteur de projet pourra poursuivre ses démarches en vue de créer son activité.

**Modalités d'accès :**

- 1) Un porteur de projet en agriculture s'inscrit auprès du PAIT de son département (Point d'accueil installation transmission, situé à la Chambre d'agriculture). En parallèle, il contacte son conseiller emploi (Pôle emploi, Cap emploi, CIDFF, Mission locale, ARDTA, Agent de développement de sa communauté de communes...)
- 2) Le conseiller emploi établit une fiche de prescription au porteur de projet. Deux possibilités:
  - il envoie une au Crefad Auvergne qui prend contact avec le porteur de projet,
  - il invite le porteur de projet à contacter directement le Crefad avec sa fiche de prescription.
- 3) Un rendez-vous est fixé entre le porteur de projet et deux formateurs. Le candidat présente son projet de création d'activités et ses besoins aux formateurs. Ceux-ci présentent en détail la formation, ses objectifs et les conditions d'accès.
- 4) Suite à cette rencontre le porteur de projet prend le temps de la réflexion et les formateurs valident ou non la demande. Dans le cas où les deux parties s'entendent sur les objectifs et les modalités, l'inscription peut suivre son cours. Débutent alors les formalités administratives (information au conseiller emploi, montage du dossier de rémunération, convention...).

**Responsable de la formation :**

Stéphanie Caillé, dASA - Brioude

**Référents pédagogiques :**

Cécile Nouzille, Crefad Auvergne – Clermont-Ferrand

Thomas Frémont, Afocg43 - Brioude

**Contact :** 04 73 31 50 45

pratiques.paysannes@gmail.com



Expérimentation « Pratiques paysannes : une formation professionnelle pour les créateurs d'activités agricoles »  
Action 2015-2016, financée par le Conseil Régional d'Auvergne et Vivea

### Fiche de positionnement pour l'entrée en formation

Date de l'entretien :

### Je suis

Prénom, nom :

Adresse :

Age :

Téléphone :

### Mon projet

Description en quelques phrases

Mes motivations (Pourquoi ce projet ? Pour répondre à quoi ?)



Expérimentation « Pratiques paysannes : une formation professionnelle pour les créateurs d'activités agricoles »  
Action 2015-2016, financée par le Conseil Régional d'Auvergne et Vivea

#### **Fiche de positionnement pour l'entrée en formation**

Mes besoins en quelques phrases (Ce qu'il me manque pour avancer) :

#### **Mes expériences/ mes compétences**

##### **Mes expériences du monde agricole et rural**

Décrire en quelques phrases les compétences et/ou expériences liées au projet (études, formation, stage, salariat...)

##### **Mes compétences savoir-faire techniques mobilisables pour mon projet**

Décrire en quelques phrases



Expérimentation « Pratiques paysannes : une formation professionnelle pour les créateurs d'activités agricoles »  
Action 2015-2016, financée par le Conseil Régional d'Auvergne et Vivea

#### Fiche de positionnement pour l'entrée en formation

**Les expériences/compétences qu'il me manque pour réaliser mon projet**

#### La formation

Ce que je retiens de cette offre de formation et qui me motive (en quelques phrases)

Ce que je retiens de cette offre de formation et qui me freine(en quelques phrases)

Mes objectifs à atteindre grâce à cette formation en quelques phrases (Réussir à... Etre capable de... Prendre le temps de...) :



Expérimentation « Pratiques paysannes : une formation professionnelle pour les créateurs d'activités agricoles »  
Action 2015-2016, financée par le Conseil Régional d'Auvergne et Vivea

**Fiche de positionnement pour l'entrée en formation**

Mes objectifs à poursuivre dans les différents stages (apprendre à, vérifier..., perfectionner..., affiner..., découvrir..., comparer..., choisir) :

Côté production	
Côté commercialisation	
Côté intégration dans le territoire	
Côté comptabilité-gestion	
Côté organisation du travail	
Côté démarches administratives	
Côté relations humaines/réseaux	
Autre...	



Expérimentation « Pratiques paysannes : une formation professionnelle pour les créateurs d'activités agricoles »  
Action 2015-2016, financée par le Conseil Régional d'Auvergne et Vivea

### Fiche de positionnement pour l'entrée en formation

## Ma vision de l'après formation (en décembre 2016)

Quelles seront les étapes qu'il restera à franchir ?

Attention, même si la formation est gratuite et rémunérée, une entrée en formation implique un engagement personnel (présence, implication). C'est pourquoi nous vous demandons une participation aux frais d'inscription de 50 €.

# PANORAMA DES FORMATIONS EN ALTERNANCE PRE-INSTALLATION OU PRE-TEST (Membres de RENETA)

Nom de la structure porteuse	Avenir59/62	Champs des possibles	Les Compagnons de la terre	Celavav Auvergne
Nom de la formation	Pass'installation APTEA	Stage Paysan Créatif	Parcours Qualifiant Territorialisé Agriculture Biologique	Pratiques paysannes
Objectifs généraux	Faire ses choix pour s'installer paysan en maraichage Analyser les modes de production, commercialisation, mécanisation, organisation et gestion, ... sur différentes fermes afin de faciliter ses choix pour son installation sur sa future ferme.	Donner les moyens concrets et pratiques aux porteurs de projet de mettre en oeuvre leur projet de création d'entreprise agricole tant sur les aspects techniques qu'économiques et humains.- Mobiliser l'ensemble des ressources extérieures nécessaires à la mise en oeuvre du projet. - Analyser l'environnement pour faire les meilleurs choix au regard des objectifs professionnels et personnels.	DEPART= Dynamiser son envie de projet agricole et réussir par le test Pour les stagiaires - mettre au clair son projet agricole (notamment sur le plan humain), construire un projet professionnel et rédiger un plan d'action opérationnel - Etudier la pertinence du test d'activité agricole pour lancer son activité, - préalable obligatoire pour rentrer en test aux compagnons. Pour les compagnons = s'assurer que les porteurs de projet sont "prêts" à se tester dans de bonnes conditions, que le test n'est pas pour eux un choix "par défaut" mais est en cohérence avec leur parcours et leur projet.	Le format de formation professionnelle proposé visera à : • faciliter et guider la construction du projet • allier l'acquisition de compétences pour la gestion de projet et l'acquisition d'expérience pratique sur une ou des productions données • autoriser les porteurs de projet agricoles à construire leur propre parcours pour leur installation et les accompagner dans celui-ci • favoriser l'installation progressive • outiller les porteurs de projet dans un cadre collectif avec la richesse que cela suppose • permettre l'immersion dans un territoire et la rencontre avec les personnes ressources et les réseaux, tant du monde agricole que de la vie quotidienne
Public/Effectif	Avoir un projet dans une filière définie, une expérience agricole ou un diplôme en agriculture et être accompagné par AVENIR 59/62. Entrée validée après passage devant la commission d'admission pour 12 stagiaires,	Public non issu du milieu agricole avec un projet d'installation. Pré-requis : savoir quoi produire et comment avec un territoire identifié si le porteur de projet ne dispose pas de foncier. Pas d'effectif limité, entrée au fil de l'eau. 10 à 30 stagiaires. A ce jour 150 stagiaires depuis 2012 (dont 51 en 2015)	hors cadres familiaux, formation agricole ou non, Entre 12 et 14 personnes. Ouvert aux porteurs de projet de toute la France	Des personnes qui ont un projet d'installation en agriculture. Elles ont d'ores et déjà découvert le milieu agricole par du stage, du salariat ou d'autres expériences d'immersion, mais ont besoin de pratiquer le métier de façon soutenue pour l'apprendre et de comparer des pratiques différentes auprès de plusieurs professionnels pour opérer des
Calendrier/ Durée	Aujourd'hui préexpérimentation sur 11 mois (février à décembre 2016) : 416 heures en centre, 924 heures sur les fermes. Session 2016-2017 : de novembre à octobre.	Stage sur 12 mois sans date de démarrage particulier.	Démarrage à tout moment.	De octobre 2015 à décembre 2016 soit 14 mois 38 semaines de stage pratique et de suivi individualisé (1330 heures) 16 semaines de tronc commun (660 heures) 2 semaines de formations complémentaires personnalisées (70 heures)
Partenaires pédagogiques	Collectif de l'Envie au Projet, INPPACT,	AFOCG Atlantique, Consultant communication, Paysans	Pôle ABIOSOL (Terre de Liens IdF / Gab IdF / Réseau AMAP IdF / Champs des Possibles) CFPPA Bougainville (77) CFPPA St Germain en Laye (78)	Des Membres du Celavav auvergne dont: Crefad Auvergne, dasa, la brèche, la GRAB auvergne, Solidarité Paysans, Accueil Paysan Auvergne, Cantadear, Afocg 43 + des intervenants extérieurs en fonction des domaines de compétences.
Format/ Type d'alternance	La formation pratique se déroule chez 3 maraichers à raison d'1 à 2 jours/semaine chez chacun soit 44 jours maximum/ ferme (les jours seront à déterminer avec les maraichers en alternance avec les formations théoriques et du temps de démarche professionnelle. ouverture session 2016-2017	Formation de 1820 h déclinée en 200 h d'accompagnement individuel et collectif (7 jours de formation et 3 jours d'atelier collectif) et 1620 h d'immersion entreprise chez 1 ou 2 paysans référents	161 heures soit 5 semaines en salle, allemands par 3 semaines de stages dans des fermes différentes à chaque fois, avant dernière semaine banalisée pour travail sur le projet, dernière semaine de cours qui se termine par le CEP Comité d'Evaluation Projet.....	L'alternance est le plus généralement de 2 mois de stage suivi de 2 semaines de regroupement en salle. Passage en Conseil de fin formation pour présenter les projets
Nbre de sessions	Pas en sessions :	Ouverture du parcours en 2016	déjà deux sessions passées (2014 et 2015) - 1 prévue en 2016 - 2 prévues en 2017	1ère (2015-2016) à titre d'expérimentation conseil régional.
Montage financier	Conseil Régional, Vivea, Conseil Départemental 62, DRAAF	VIVEA + Conseil Régional	VIVEA + Conseil Régional Conseil Départemental (public RSA) - en 2016	Conseil Régionale (service agriculture + service formation) + VIVEA

**Quelques éléments chiffrés sur les stages**  
( Maitre de stage, productions, périodes, durée, localisation .....)

Liste des maitres de stage et leurs productions

	Nombre total de ferme	Production										
		1	1	3	2	3	2	3	15	6	2	5
	43	arboriculture	vigne	ferme pédagogique	ovins	caprins	apiculture	polyculture	maraichage	volaille	Petit Fruit	PAM
Nom												
Mr	Baissat									X		
Mme	Estable									X		
Mr	Duvert								X			
Mr	Navarro									X		
Mr	Farge									X		
Mr	Delcros									X		
Mr	Fayolle									X		
Mr	Audenard								X			
Association	Biau jardin								X			
Mr	Ramel								X			
Mm et Mr	SOBEAUX et FAISANS							X				
Mr	SIRVINS						X					
Mr	Regal								X			
Mr	Teneul								X			
Mr	Moncharmont								X			
Ets	Helpac											X
Mr	Blanchard										X	
Mme	Vaudable											X
Mr	Segretain											X
Mr	Courbon											X
Mr	Calves						X					
Mr	Hugon										X	
Mr	Granquier							X				
Mme	Perseval					X						
Mme	Hobenich				X							
Mme	Witz			X								
Mr	Noirot				X							
Mme	Puech			X								
Mme	Tauveron			X								
Mme	Bouckaert					X						
Mr	Le hem								X			
Mr	Neveux								X			
Mr	Porteilla		X									
Mr	Tixier								X			
Mr	Nousse							X				
Mme	Pigeard								X			
Mr	Dupont					X						
Mr	Sauvat	X										
Mr	Besse								X			
Mr	Florès								X			
Mr	Fenaille								X			
Mr	Pousset								X			
Mr	Rousseau											X

Nombre et durée moyenne des stages

25	jours/ ferme
19	jours /période de stage
7	fermes/stagiaire
9	période de stage / stagiaire

Localisation des stages

13,8%	67,2%	1,7%	17,2%
Haute-Loire	Puy de Dôme	Cantal	Hors Auvergne
<b>Total Auvergne</b>	<b>82,8%</b>		